

# NETTOYANT DÉSINFECTANT Sols & surfaces Eucalyptus 5L

## Nettoyant désinfectant

à usage professionnel et grand public pour dégraissier et assainir tout type de sols et surfaces lavables en un seul geste.

## APPLICATION

Idéal pour les sols (carrelages non poreux, parquets vitrifiés, sols stratifiés, sols PVC & vinyle, marbre...) et surfaces (plans de travail\*, chambres froides\*, surfaces en inox, murs, évier, robinetterie, WC...)

**Produit biocide TP2 à usage professionnel et grand public** : Hôtels, restaurants, cafés, collectivités (crèches, écoles, garderies, cuisines centrales...) centres sportifs, bureaux...



Conditionnement  
Flacon 5 L

Référence  
3045206615006

## PROPRIÉTÉS MICROBIOLOGIQUES



- ▶ **Bactéricide** selon la norme EN 13697 sur produit pur (5 min) et la norme EN 1276 dilué à 25% (5 min).
- ▶ **Fongicide** selon la norme EN 13697 sur produit pur (15 min) et la norme EN 1650 dilué à 25% (15 min).
- ▶ Actif sur Virus de la grippe A (H1N1) et sur Herpes Simplex virus type 1 selon la méthodologie prescrite par la norme EN 14476 (5 min).

## BENEFICES PRODUITS

- ▶ Efficacité désinfectante **conforme aux normes européennes**.
- ▶ Nettoie et dégrasse efficacement.
- ▶ **Testé dermatologiquement**.
- ▶ Parfum frais **eucalyptus**.
- ▶ **Adapté aux surfaces alimentaires\*** : Ce produit est conforme à la réglementation française concernant l'hygiène des surfaces en contact avec des denrées, produits et boissons alimentaires (Arrêtés du 8 septembre 1999 et du 19 décembre 2013).
- ▶ **\*Pour cette utilisation, un rinçage à l'eau potable est obligatoire.**
- ▶ **S'intègre dans une démarche HACCP** selon la Directive 93/43/CEE relative à l'hygiène des denrées alimentaires.
- ▶ **Conforme au règlement européen n°648/2004 relatif aux détergents.** Tensio-actifs facilement biodégradables selon norme OCDE 301.

Le Geste sain

**SANYTOL PROFESSIONNEL**

# NETTOYANT DÉSINFECTANT Sols & surfaces 5L

## Nettoyant désinfectant

à usage professionnel et grand public pour dégraissier et assainir tout type de sols et surfaces lavables en un seul geste.

## COMPOSITION

Matière active biocide (TP2/AL) : 0,5%. Chlorure de Didécyldiméthylammonium. Contient entre autres : moins de 5% : agents de surface non ioniques, agents de surface cationiques. Methylisothiazolinone. Phénoxyéthanol. 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol. Désinfectant et parfum.

## DONNEES PHYSICO-CHIMIQUES

**Aspect** : Liquide incolore

**Odeur** : Eucalyptus

**PH** : 5,8

**Masse volumique** : 1 kg/m<sup>3</sup>

## MODE D'EMPLOI

### 1• Utilisation diluée:

Pour nettoyer, verser **1 bouchon** (70ml) dans **5L d'eau chaude**.

Pour désinfecter & nettoyer en profondeur, verser 250ml soit 3,5 bouchons dans 1L d'eau.

### 2• Utilisation pure:

Pour désinfecter & nettoyer, verser le produit sur une **éponge humide** ou **directement sur les surfaces**.

\*Pour les surfaces en contact avec les aliments, jouets, et également les surfaces en contact continu avec les bébés ou les animaux, laisser agir 15 min et rincer à l'eau potable.

**Temps de contact** : 5 à 15 min selon l'effet recherché.

**Pour les surfaces fragiles ou délicates, faire un essai préalable sur une partie cachée. Sans danger pour les fosses septiques dans les conditions normales d'emploi.**

## SECURITE

Ne pas ingérer. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin (ORFILA: 01 45 42 59 59).

Formule déposée au Centre Antipoison de Paris.

**FDS** disponible sous [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com)

## RECOMMANDATIONS

Produit Biocide : Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.

Ne pas mélanger avec d'autres produits d'entretien (type javel). Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Ne pas réutiliser l'emballage vide. Eliminer l'emballage vide ou le produit non utilisé conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination des déchets. Dans le second cas, le recyclage de l'emballage sera proscrit.

